

STAGE N°

21

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2 600 €

Public concerné :
tous professionnels
des établissements
et services sociaux
et médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé préliminaire sur les « fondamentaux » et discussion
- Travail en deux sous-groupes : l'un sur l'individuel, l'autre sur la vie collective
- Restitution des travaux des sous-groupes et discussion
- Quelques points de repère à respecter

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET RÈGLES DE VIE COLLECTIVE

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les règles nécessaires à l'organisation d'une vie collective (ex. : le règlement de fonctionnement)
- Savoir inscrire les attentes individuelles dans un cadre collectif (ex. : le projet personnalisé)
- Mettre en lien cette double exigence avec les missions d'un établissement (un ESAT, un Foyer, un IME...)

CONTENU

- **Présentation des fondamentaux** : *les notions de besoins et des attentes, l'expression individuelle et collective, l'intimité et la confidentialité, le respect des opinions, les tensions entre demandes individuelles et missions, responsabilité de l'établissement, le principe de normalisation, le projet individuel et le règlement de fonctionnement...*
- Concevoir un projet personnalisé depuis l'admission jusqu'à la prise en charge et l'accompagnement des usagers
- Réfléchir et aménager une organisation collective de qualité
- Articuler vie individuelle et vie collective